AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-3-74 726266

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pelissier,

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX*

ABONNEMENT ANNUEL

30,00 F

BULLETIN N° 3 - 11 MARS 1974.-

V I G N E

TRAITEMENT D'HIVER.-

Ce traitement est nécessaire dans les Vignes où des attaques d'Esca, d'Excoriose, d'Anthracnose, d'Acariose ou de Cochenilles ont été observées.

- ESCA : Ce champignon, qui s'attaque au bois, entraîne, chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'Arsénite de soude (1250 g d'Arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment à la lance les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'Arsénite de soude (seuls produits valables contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

- EXCORIOSE : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce qui prend une teinte blanchâtre et se couvre de ponctuations noirâtres.

Contre cette maladie observée dans certaines vignes de la région, les produits à base d'Arsénite de soude à la dose de 625 g d'Arsénic par hectolitre d'eau donnent, en général, d'excellents résultats.

Comme pour l'Esca, intervenir avant le débourrement en mouillant abondamment la base des sarments.

Des traitements effectués, peu après le départ de la végétation, avec l'un des produits suivants : dichlofluanide, folpel, mancozèbe, propinèbe, peuvent être envisagés, en remplacement du traitement hivernal à l'Arsénite de soude.

Ces applications sont, toutefois, fréquemment difficiles à mettre en place aux meilleurs moments.

- ANTHRACNOSE : Cette maladie se rencontre surtout, en année humide, dans les plantations d'Hybrides (plantations, en général, peu traitées en été). Sur les raisins, elle se manifeste par des taches brunes, déprimées, cernées de noir.

Dans les vignes intéressées, effectuer un traitement, avant débourrement, avec une solution contenant 30 à 35 Kg de Sulfate de fer et 2 litres d'acide sulfurique pour 100 litres d'eau.

P./...359

Manipuler l'acide sulfurique avec précaution (verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide) et se rappeler que cet acide détériore les appareils à cuve non plombée, ainsi que les fils de fer souvent utilisés pour la conduite de la vigne.

- ACARIOSE : Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Contre les Acariens responsables de ces altérations, utiliser, avant le départ de la végétation un produit à base d'huile anthracénique et de colorant nitré.

Les oléoparathions et les Soufres micronisés, employés au débourrement, donnent également d'excellents résultats.

Ces produits sont également efficaces sur l'ERINOSE, Acarien fréquent dans les vignes, qui provoque des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage très épais, blanc ou rosé.

- COCHENILLES :

Ces insectes qui peuvent être observés dans quelques vignes favorisent, en général, le développement d'une abondante fumagine (encroûtement noirâtre) sur les sarments.

Les produits pouvant être utilisés pour les combattre sont indiqués, à la page 5 de ce bulletin.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON ET MOUCHE DE LA CAROTTE.-

Il est rappelé que, contre ces ravageurs, le traitement du sol, avant semis ou plantation, est la technique qui donne les meilleurs résultats.

Les produits à utiliser sont indiqués, à la page 6 de ce bulletin.

Clermont-Ferrand, le 11 Mars 1974.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :
P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 882 du 11 Mars 1974.